

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne

Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier 5 juillet 2018

Lieu :	Place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaises	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Nabil AIDI	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise			X
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Jacques MASSON	Vice-Président à la CC du Val de l'Oise			X
Fabrice DELZENNE	DGS à la CC du Val de l'Oise			X
Moussa TOURRE	Entreprise CITRA			X
Rachida TEDJANI	Entreprise CITRA			X
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		
Michel-Bernard MARTINEZ	DDT de l'Aisne			X
Claire DELANGE	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
Martin DUNTZE	Fédération de Pêche de l'Aisne			X
Jean-François ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité			X

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

- Michel FERRIERE
- Henri DEVILLE
- Ginette RABBACHIN
- Serge BEAUDELLOT
- Bernard LEGRAIN
- Astrid FOURNET
- Denise TESTART
- Marie-Ange LEGRAIN

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne et qui ont débuté semaine 23. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

AVANCEMENT :

Sur le tronçon amont, le géotextile biodégradable a été mis en place en rive droite afin de stabiliser la berge et éviter d'éventuelles déstabilisations des fondations. Les berges ont également été ensemencées avec un gazon spécial berge. Les quelques petits arbres présents tout en amont en rive droite ont été coupés.



Berges et banquettes protégées par un géotextile en rive droite

L'entreprise Forêts & Paysages a poursuivi les travaux de reprofilage du lit plus vers l'aval. Un tracé sinueux a été réalisé pour retrouver l'aspect d'un cours d'eau plus naturel. Ce secteur est beaucoup plus accessible et simple à travailler car plus éloigné des zones habitées. 250 m linéaire de cours d'eau et de berges ont été reprofilés en une semaine.



Reprofilage du lit et des berges sur le tronçon plus en aval

Les travaux continuent actuellement plus en aval. Parallèlement, les anciens vannages sont totalement démantelés et les matériaux évacués du site. Seul le muret en briques en rive gauche est partiellement conservé afin d'assurer la stabilité de la berge à l'endroit où la force hydraulique du cours d'eau pourrait l'éroder.



Démantèlement de l'ancien vannage

A REALISER :

Des reprises sont à prévoir au niveau des berges talutées afin de créer de réelles banquettes en pied, variant de 20 cm à 50 cm de largeur, afin de pouvoir planter les hélophytes (iris, joncs, carex, ...). Les pierres qui sont présentes sur le site sont réutilisées pour diversifier le fond du lit ou stabiliser les sorties des réseaux d'eau pluviale.



Banquettes à réaliser



Reprise de la berge avec mise en place de terre

La partie entre le pont et la partie busée sera davantage travaillée afin de retrouver un lit plus dessiné et des banquettes bien visibles. Le maximum de gravats et de déchets seront retirés et les berges pourront être nappées de terre ou de sédiments fins présents dans la partie busée afin de garantir une meilleure repousse de la végétation.



Secteur à retravailler : lit et berges



Apport de terre pour création de banquettes

En ce qui concerne le mur en briques présents en rive droite sur le tronçon amont, les gravats présents autour et les briques détachées du mur seront retirés du site et évacués. Les pierres, quant à elles, pourront être disposées dans le fond du lit afin de diversifier les habitats et les écoulements. Les abords du mur, nappés de terre, seront ensemencés. Sur le tronçon en aval de la partie busée, les déchets présents en berges seront retirés puis évacués. Les pierres, trouvées sur les abords du site, seront préférentiellement disposées dans le lit au niveau des sorties de conduites d'eau pluviale pour éviter d'éventuelles érosions de berges.



Murs à conserver, habiller de terre et végétaliser



Mise en place de pierres en sortie de réseau d'eau pluviale.

Des sédiments sont également présents en excès sous le pont et la partie busée. Leur retrait s'avère donc nécessaire. L'entreprise Forêt & Paysages fournira rapidement au maître d'ouvrage le coût du retrait de ces sédiments par hydrocurage.



Sédiments en excès sous le pont



Sédiments en excès sous le passage busé

Les travaux de reprofilage du lit et des berges se poursuivent la semaine 28 plus en aval jusqu'au niveau du pont busé permettant l'accès au terrain de la communauté de communes. Le lit y sera également sinueux, les berges seront talutées en pente douce et des banquettes seront créées puis végétalisées. Le vannage encore présent sera totalement démantelé. Les briques seront évacuées alors que les pierres seront conservées afin de diversifier le fond du lit.



Vannage à démanteler



Poursuite des travaux vers l'aval

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le chantier aura une durée prévisionnelle de 1,5 mois.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

COUT ET FINANCEMENT

Le coût des travaux est de **83 471.70 € H.T**, répartis de la façon suivante :

- **Lot 1** (renaturation de cours d'eau) : **68 671.70 € H.T**
- **Lot 2** (remplacement du passage busé) : **14 800,00 € H.T**

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier à hauteur de 80% de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Les 20 % restant sont financés par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise.



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 12 juillet à 9H30**, place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne.

Le service technique,